

AVENANT N° 5 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

**- le MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
représenté par la directrice des sports,
désigné ci-dessous par le ministère**

et

**- la FEDERATION FRANÇAISE DE ROLLER SPORTS
représentée par son président, Monsieur Nicolas BELLOIR
désignée ci-dessous par la fédération,
Numéro de Siret : 378 467 864 00039**

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2017 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération),
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.

Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2017 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2017 s'élève à 963 807 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 430 854 €, le solde restant s'élève à 532 953 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention **70 000 €** concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à **1 033 807 €**.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : **1 366 308 €**.

Pour mémoire, la subvention précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

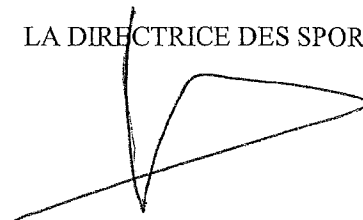
Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le 31 AOUT 2017

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE ROLLER SPORTS



LA DIRECTRICE DES SPORTS



WISE LE 07/07/17 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 20.01.267502

¹ –dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

Objectifs et Indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère		2015		2016		2017	
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires		Réalisé	Réalisé	Cible	Cible	Réalisé	Cible
	Nombre de licences	58744	60904	60000	62000		
	Nombre d'ATP	1213	960	0	62000		
	Nombre total de licences et d'ATP	59957	61864	60000	62000		
	Nombre et taux de licences féminines	27642 (47,06%)	29401 (48,27%)	28400 (44%)	27300 (44,03%)		
	Nombre et taux de licences en ZUS	(%)	(%)	(%)	(%)		
	Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	6534 (11,12%)	6631 (10,89%)	(%)	(%)		
	Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	22	12	22	22		
	Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives						
	Solidité financière	49,16	57,24	45,0 %	45,0 %		
	Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives						
	Rang sportif de la France		3	3	5		5
	Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs						
	Taux de suivi médical complet - SHN	87,82%	76,58%	100%	100%		
	Taux de suivi médical complet - Espoirs	95%	85%	100%	100%		
	Emplois d'avenir						
	Nombre d'emplois d'avenir	0	1	0	0		
	Lettres de missions signées dans CTS-Web						
	Nombre et taux de lettres de missions signées	19 (100%)	19 (100%)	%	%		

Objectifs partagés	Objectif	Indicateur	N-2		N-1		N	
			Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
	Développer une offre de pratique loisir attractive plus particulièrement liée à l'approche bien être	Part des clubs labellisés santé intégrés au réseau sport santé bien être.	60 manifestations loisirs		60 manifestations loisirs			
	Réaffirmer le roller comme mode de déplacement	Nombre de communes ayant conventionnées avec la FFRS	/		Abandonné	/		/
	Accompagner les clubs à s'ouvrir à des lieux de pratique adaptés à la jeunesse	Nombre de clubs organisant sa pratique autour d'un skate parc	15		21	15		15
	Rénover le mode de gouvernance de la fédération	Adoption de nouveaux statuts fédéraux	vote 28/1/15		Fait	/		/
	Faciliter l'engagement des femmes à des postes à responsabilité	Postes occupés par des femmes dans les instances fédérales nationales et régionales	statuts		liste 50% femmes			
	Accompagner les ligues et les clubs à construire un projet pérenne	Part des clubs disposant d'au moins un emploi	45 CDI Clubs		111 employeurs pour 56ETP	60		80
	Organiser la soutenabilité du projet permettant d'assurer la compétitivité sportive de la France	Classement à partir de l'indice PO				3		3
	Rendre le cursus de formation de l'encadrement plus attractif	Nombre de diplômés (BF, CQP)	99BF 29CQP		235BF 56CQP 18DE	50		50

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants				
	Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral	
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	110 000 €	80 000 €	63 807 €	46 193 €	
Action 3	110 000 €	80 000 €	63 807 €	46 193 €	
Accompagnement sanitaire préventif	70 000 €	40 000 €	40 000 €	30 000 €	
Promotion des APS comme facteur de santé	40 000 €	40 000 €	0 €	0 €	
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	0 €	0 €	23 807 €	16 193 €	
Rendre le cursus de formation de l'encadrement plus attractif	160 000 €	75 000 €	75 000 €	85 000 €	
Action 4	160 000 €	75 000 €	75 000 €	85 000 €	
Professionnalisation de l'activité	70 000 €	40 000 €	40 000 €	30 000 €	
Formations fédérales	90 000 €	35 000 €	35 000 €	55 000 €	
Organiser la soutenabilité du projet permettant d'assurer la compétitivité sportive de la France	1 265 000 €	890 000 €	745 000 €	520 000 €	
Action 1	50 000 €	30 000 €	20 000 €	30 000 €	
Promotion des pratiques sportives pour tous	50 000 €	30 000 €	20 000 €	30 000 €	
Action 2	1 215 000 €	860 000 €	725 000 €	490 000 €	
Aides personnalisées (AP)	85 000 €	70 000 €	70 000 €	15 000 €	
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	670 000 €	460 000 €	385 000 €	285 000 €	
Collectif RELEVÉ - Stages et compétitions	460 000 €	330 000 €	270 000 €	190 000 €	
Lettres de missions signées dans CTS-Web	0 €	0 €	0 €	0 €	
Action 2	0 €	0 €	0 €	0 €	
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	0 €	0 €	0 €	0 €	
Accompagner les clubs à s'ouvrir à des lieux de pratique adaptés à la jeunesse	122 000 €	55 000 €	55 000 €	67 000 €	
Action 1	122 000 €	55 000 €	55 000 €	67 000 €	
Promotion des pratiques sportives pour tous	122 000 €	55 000 €	55 000 €	67 000 €	
Développer une offre de pratique loisir attractive plus particulièrement liée à l'approche bien être	131 000 €	50 000 €	45 000 €	86 000 €	
Action 1	131 000 €	50 000 €	45 000 €	86 000 €	
Promotion des pratiques sportives pour tous	131 000 €	50 000 €	45 000 €	86 000 €	
Accompagner les ligues et les clubs à construire un projet pérenne	315 000 €	50 000 €	50 000 €	265 000 €	
Action 1	315 000 €	50 000 €	50 000 €	265 000 €	
Structuration fédérale	315 000 €	50 000 €	50 000 €	265 000 €	
Faciliter l'engagement des femmes à des postes à responsabilité	0 €	0 €	0 €	0 €	
Action 1	0 €	0 €	0 €	0 €	
Structuration fédérale	0 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL	2 103 000 €	1 200 000 €	1 033 807 €	1 069 193 €	

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

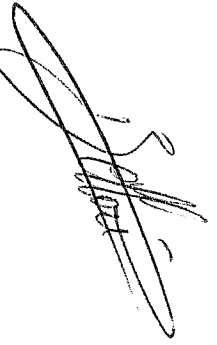
70 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

963 807 €

FFRS / Direction des sports / DSA1 / DSMF

Année 2017



Choix du compte > Edition du RIB

▶ Imprimer

Compte : COMPTE CHEQUES 1

Crédit Mutuel
— Sud-Ouest —

Titulaire du compte : FEDE FCAISE DE ROLLER SPORTS

6 BOULEVARD FRANKLIN ROOSEVELT
CS 11742
33080 BORDEAUX CEDEX

Domiciliation : CCM BARRIERE SAINT GENES

Devise : EUR

Relevé d'Identité Bancaire

RIB	Banque	Guichet	N° de compte	Clé
	15589	33533	06449441040	50

IBAN	FR76	1558	9335	3306	4494	4104	050

BIC	CMBRFR2BARK

Crédit Mutuel
— Sud-Ouest —

Titulaire du compte : FEDE FCAISE DE ROLLER SPORTS

6 BOULEVARD FRANKLIN ROOSEVELT
CS 11742
33080 BORDEAUX CEDEX

Domiciliation : CCM BARRIERE SAINT GENES

Devise : EUR

Relevé d'Identité Bancaire

RIB	Banque	Guichet	N° de compte	Clé
	15589	33533	06449441040	50